

Conseil communal du 04.07.2025

Interpellation de Monsieur Cyril Savéant Vanséveren concernant la statue d'Hergé sur la place de Theux.

Je me permets de prendre la parole aujourd'hui pour évoquer brièvement une question relative à l'espace public et au patrimoine culturel local, plus précisément concernant la place de Theux.

Comme vous le savez, cette place accueillait depuis plusieurs années une statue d'Hergé, figure incontournable de la bande dessinée belge. Cette présence artistique contribuait à la singularité du lieu et à l'identité du quartier. Or, j'ai constaté, comme d'autres habitants, que cette statue a été enlevée depuis un bon moment.

Partant de ce constat, je souhaiterais savoir s'il était possible d'avoir quelques précisions sur ce qu'il est advenu de cette statue. A-t-elle été déplacée temporairement pour restauration ou autre ? Est-il prévu qu'elle réintègre la place à terme ?

Et, de manière plus générale, serait-il envisageable de réfléchir à une mise en valeur plus ambitieuse de la place de Theux autour de l'univers d'Hergé ? Par exemple, à travers des éléments artistiques complémentaires comme des fresques ou d'autres installations en lien avec son œuvre. Ce type d'initiative pourrait renforcer l'attractivité de l'endroit tout en faisant écho à un pan important de notre histoire culturelle.

Réponse en séance :

Monsieur Savéant :

Ma question portait sur la statue puisque pendant tout un temps, elle était plus présente sur la place et il n'y avait pas eu beaucoup de nouvelles la concernant. Sauf que, aujourd'hui elle est de retour. J'ai assisté à l'inauguration où il y avait les échevins, donc la question n'a plus vraiment d'intérêt et ma seconde question était sur l'ensemble de la place pour savoir s'il était possible d'imaginer de valoriser un peu plus l'image d'Hergé en essayant d'inscrire des fresques dans le paysage de la place, et cetera. Mais la question a également été abordée à l'inauguration par Monsieur du Bus, donc je pense que tout a été dit.

Monsieur le Bourgmestre :

Mais vous n'avez pas dit comment retrouviez le buste et son insertion dans la protection, si ça vous paraissait élégant, artistique et suffisamment protecteur.

Conseil communal du 04.07.2025

Monsieur Savéant :

Je la trouve très élégante, la statue n'a pas beaucoup changé. Le cadre est assez joli et le buste en pierre est très très beau.

Monsieur le Bourgmestre :

Monsieur du Bus de tout temps s'est intéressé fortement à la place de Theux et à Hergé. J'avais moi-même rencontré le représentant le plus illustre de la fondation Hergé, avec qui j'avais parlementé beaucoup pour faire apparaître que la commune n'est pas un organisme commercial qui s'enrichit à l'occasion de l'image d'Hergé, de la reproduction de son visage ou l'utilisation des œuvres d'Hergé. Puisque vous savez que nous avons la bibliothèque Hergé, qu'on a une autorisation d'y placer la fusée, qu'on a également reproduit par sablage sur les vitres, avec l'accord de la fondation des différentes reproductions.

J'avais obtenu aussi son accord, c'est ce dont, je pense, Monsieur du Bus a parlé et, je pense qu'il m'a aussi excusé exceptionnellement pour mon absence ce jour-là, ce qui n'était pas prévu, j'avais aussi négocié avec la même personne, le même système dans les châssis des vitres de certaines des maisons qui jouxtent la place de Theux, et je pense que c'est ça dont Monsieur du Bus a fait état, mais il peut reprendre la parole.

Monsieur du Bus :

De fait, il y avait un représentant de Tintinimaginatio, faut le dire, c'est la nouvelle appellation de la société Moulinsart.

Nous avons été en contact avec Monsieur Rodwell ? et d'autres représentants de la société Moulinsart pour reprendre des illustrations d'Hergé dans les fenêtres aveugles de la pharmacie, et nous n'avons pas abouti, à l'époque, parce que nous avons formulé une série de suggestions qui avaient toutes été rejetées, dont on ne comprenait pas beaucoup les motifs, et les propositions qui émanaient de Moulinsart nous paraissaient très curieuses et évoquant assez peu, finalement, l'œuvre d'Hergé.

L'administrateur représentant de Tintinimaginatio est tout à fait ouvert à reprendre ce dossier là, tout dépend du degré de réception de cette société sur le type d'illustrations qu'ils accepteraient de voir figurer sur ces 5 fenêtres aveugles, qui ne demandent qu'une chose, c'est d'être habillées de cases d'Hergé, d'illustrations. On reprend contact avec Tintinimaginatio dans le courant de l'été et on verra comment les choses vont évoluer.

Conseil communal du 04.07.2025

Monsieur le Bourgmestre :

Et donc, pour être complet, le service des travaux a rédigé une petite note que je connaissais sur la console en verre feuilleté de 44.4 anti-effractions. Il y a eu des tentatives d'effractions qui n'ont pas abouti, ce qui a démontré la qualité, la robustesse des vitres anti-effractions qui ont été placées.

On se demande un peu ce qui se passe dans la tête des gens qui passent leur temps à bourrer du papier en dessous ou dans l'interstice de cette console de protection, pour, finalement, porter atteinte à l'image du buste qui a été placé.

Et donc dans la ville de vandalisme mais, en début 23, qui n'a pas réussi. La console a coûté 3500€, TVA comprise. La firme qui a remporté le marché a donc pu placer cette nouvelle console en indiquant que la fermer complètement était à exclure parce qu'alors un risque de condensation interne existait, ce qui empêche alors de voir ce qu'il y a dans la console, ce qui peut être est un peu contre indiqué par rapport à l'esprit qui nous anime.

Le service des Travaux a travaillé en bonne intelligence avec le service de la Culture, et pour le reste Monsieur du Bus a complété la réponse, vous avez encore la parole si vous le souhaitez.

Monsieur Savéant :

Merci pour vos explications, je n'ai rien d'autre à rajouter particulièrement.



Conseil communal du 04.07.2025

## Interpellation de Monsieur Pieterjan Vanden Boer concernant la Norme Verte 3-30-300

Les bienfaits de la nature sont clairs : vivre ou travailler avec une vue sur des espaces verts rend les gens plus sains, plus heureux et moins stressés. Le vert renforce notre santé mentale et physique, stimule la cohésion sociale et rend notre ville plus résiliente face à la chaleur et aux inondations. Dans une commune densément bâtie comme Etterbeek, l'accès à des espaces verts de qualité n'est donc pas un luxe, mais une nécessité.

En 2024, Greenpeace a analysé les 100 communes les plus peuplées de Belgique selon la norme verte 3-30-300, proposée par le chercheur-forestier Cecil Konijnendijk. Le constat est sévère : Etterbeek se classe 91e sur 101. Seule Saint-Gilles obtient un score inférieur dans la Région bruxelloise. Nous obtenons un résultat relativement correct pour le critère de « distance d'un parc », bien que la plupart des parcs ne se situent pas sur notre territoire. En revanche, nous sommes fortement à la traîne pour les deux autres critères : vue sur des arbres et une couverture arborée d'au moins 30 %.

Le Collège s'est en tout cas engagé, dans ses objectifs politiques, à planter des centaines d'arbres en vue d'augmenter la biodiversité et la résilience climatique.

Mes questions au collège sont dès lors les suivantes :

1. Le collège est-il prêt à adopter la règle « 3-30-300 » comme cadre stratégique pour un trajet de verdissement plus équitable et plus efficace ?
2. Comment le collège entend-il donner la priorité à la plantation d'arbres dans les rues les plus minérales et les moins vertes d'Etterbeek ?
3. Le collège peut-il expliquer quel est le plan d'action envisagé pour traduire cet objectif de centaines d'arbres en actions ciblées dans les quartiers les moins verts ?

### Réponse en séance :

Monsieur le Bourgmestre :

Merci pour votre interpellation donc je vais reprendre quelques questions précises de votre interpellation.

Le collège est-il prêt à adopter la règle de 3-30-300 comme cadre stratégique pour un projet de verdissement plus équitable ?

Posant cette question, vous êtes cohérent avec la campagne électorale menée par votre chef de groupe, parce que je me rappelle que dans un débat, c'était une promesse ou un engagement qu'elle

## Conseil communal du 04.07.2025

souhaitait prendre, que chaque etterbeekois puisse effectivement voir 3 arbres depuis sa fenêtre dans un rayon de 60 M.

Alors ce que les services nous répondent, c'est qu'effectivement, nous, on n'arrête pas de continuer à renforcer la végétalisation de l'espace en voirie par la plantation d'arbres. Je rappelle que dans les 15 dernières années, un très grand nombre d'arbres a été planté. Nous en sommes à 1850 arbres actuellement, mais nous ne sommes pas à Auderghem ou Woluwe Saint Pierre. La taille de la commune est extrêmement petite, elle est extrêmement peuplée, extrêmement minérale effectivement et dans les trottoirs et sous les trottoirs et dans les voiries et sous les voiries, malheureusement des égouts, des canalisations d'eau, de gaz, électricité, Télécom existent.

Ce qui implique que on ne peut pas malheureusement planter partout en voirie ou en trottoir.

Le système racinaire des arbres, on y a est attentif, vous avez la compétence aussi en la matière, donc on choisit, des arbres avec des racines, qui descendent, en profondeur et si possible, en tournant et pas des racines qui sont superficielles et qui démontent absolument tout comme c'était le cas par exemple autour du café, le Stop tout en haut de l'Avenue des Casernes ou comme c'est encore le cas devant le café le Central à la place Van Meyel ou les travaux doivent encore se faire.

Donc il faut penser à la fois au système racinaire des arbres, il faut penser aux impétrants, il faut penser au type de feuilles, parce que vous savez comme moi que les feuilles, elles poussent et puis elles tombent et quand elles tombent, elles peuvent boucher les avaloirs et donc on pense à des feuilles qui n'ont pas un trop gros volume et peuvent se détruire facilement elles-mêmes. L'accessibilité au bâtiment, le SIAMU aussi met des impératifs pour que les arbres ne ralentissent pas ou n'empêchent pas le déploiement de matériel en cas d'incendie, de déploiement d'échelle ou autres dispositifs.

Les chantiers de rénovation performance énergétique, les arbres en voirie sont une source de difficultés pour les lifts, les déménageurs, les chantiers.

Le coût de l'entretien. Vous savez aussi que ça dépend du type d'arbre. On a dû enlever les arbres de la place Jourdan parce que c'était Platanes sauve erreur de ma part, c'est ce que mémoire me renseigne, et ces branches d'arbres tapaient contre les façades et cassaient même des vitres de châssis. Donc on pense aussi au type d'arbre que l'on place le long des voiries et le long des immeubles.

2ème question, comment le collège entend-il donner la priorité à la plantation d'arbres dans les rues les plus minérales et les moins vertes ?

À l'instar des 15 dernières années, le Collège continuera à mettre en œuvre des projets de plantation comme l'Avenue du Front, comme capitaine Joubert, comme toutes les bornes centrales qui ont été refaites par exemple à Hansen Soulie.

## Conseil communal du 04.07.2025

Vous avez vécu la réflexion qui nous paraît remarquable de la Rue du Préau qui est une réussite. D'ailleurs, le fameux fabricant de pizza du coin a depuis lors des sourires en permanence parce que on n'a plus l'impression d'être à Etterbeek, mais dans un endroit particulièrement chatoyant dans d'autres villes.

Alors, vous avez vu aussi que depuis longtemps, on végétalise, on désimperméabilise les sols de manière spécifique. Avec Madame Joway, on a dû supporter les critiques à cet égard, notamment à la Place du Rinsdelle où des personnes disaient qu'elles tombaient, que leurs talons se cassaient, qu'elles arrivaient plus à marcher de manière aisée.

Un arbre est un être vivant. Pour qu'il puisse remplir son rôle, il faut qu'il puisse aider contre les îlots de chaleur, lutter contre la pollution. Il faut les planter dans de bonnes conditions.

On réfléchit au maintien ou non, avec le réchauffement climatique des corbeilles fleuries parce que vous savez que c'est beaucoup de travail pour les hommes et les femmes, que c'est beaucoup de travail d'arrosage, et cetera, et que moi, personnellement, j'estime que planter des arbres est plus utile contre le réchauffement climatique que maintenir les corbeilles, on a une étude qui a lieu à ce sujet.

Le collège a décidé d'organiser la fête de l'arbre dont nous vous reparlerons où nous allons aussi favoriser la plantation d'arbres par les particuliers, parce que si nous avons des voiries très minérales et une commune très dense, nous avons aussi des intérieurs d'îlots que nous protégeons et les espaces intérieurs peuvent tout aussi bien servir que les espaces publics pour planter des arbres qui luttent contre le réchauffement climatique.

J'ai tenté de vous répondre du mieux possible tout en rajoutant que le classement qui a l'air horrible d'Etterbeek à la 91ème place sur 101 de communes analysées n'est évidemment pas objectif, évidemment pas parce que aller comparer Chaumont-Gistoux ou d'autres communes comme Bièvre ou autre avec Etterbeek, het is belachelijk natuurlijk, nous avons une toute petite commune totalement urbanisée et donc on peut par exemple dire qu'une commune rurale comme Gembloux obtient le même score qu'Etterbeek, donc moi je suis fier pour Etterbeek.

Parce qu'aller comparer des communes rurales et des communes urbaines comme la nôtre, extrêmement urbaine, c'est ridicule. Ça n'a donc aucun sens. Je veux bien qu'on fasse une comparaison avec le même territoire, la même configuration, le même nombre d'habitants, alors on peut en parler. Donc cette 91ème place n'est pas réelle parce qu'elle ne ressemble à rien.

Évidemment, si on compare les formes et des poires, on obtient un résultat bizarre.

Monsieur le Bourgmestre :

Donc ce que vous dites est juste, vous savez qu'il y a de nombreuses années, on avait lancé, à l'initiative d'ailleurs d'un conseiller communal dont c'est par ailleurs la profession, la plantation de plantes grimpantes en façade avant des immeubles.

Ce qui ne se fait pas non plus sans précaution parce que dans les conditions du règlement, c'est la commune qui doit ouvrir le trottoir après avoir vérifié encore une fois les canalisations au sous-sol et faire en sorte que l'espace de terre soit suffisant pour la réussite de l'opération.

Ça a eu des résultats positifs, mais aussi négatifs parce qu'il faut évidemment entretenir, arroser, prendre soin et certains avaient demandé que l'on place, ce grand tuyau orange ou un dispositif de ce type avec de la terre et du terreau, et puis on a constaté que ce qui y avait été planté est mort par défaut de de soins et d'entretien.

Donc la vérité est toujours un peu au milieu, il y a des gens qui demandent et puis après qui font, et puis d'autres qui demandent et qui ne font pas. Mais l'effort sera poursuivi et c'est vrai qu'il faut tout le temps communiquer.

Le problème c'est qu'il y a des gens qui savent tout, d'autres qui ne savent rien, il y a des gens qui lisent tout, d'autres rien. Mais il faut rester optimiste et donc nous, on est très favorable à la plantation de glycines ou d'autres dispositifs en façade avant, l'effort de verdurisation sera maintenu. Il existait il y a de nombreuses années, il a été maintenu, il continuera.

On a simplement voulu rappeler les contraintes physiques qui existent, qui font que malheureusement on ne sait pas le faire partout, mais on le fait, on l'a fait par exemple à la Rue la Comblée en réaction à l'Athénée flamande qui avait sauvagement abattu un très grand nombre d'arbres sur leur terrain.

Il s'agissait d'arbres très grands gabarits qui ont été massacrés en un jour et demi.

Et donc on a pris l'initiative de replanter des arbres qui aujourd'hui sont déjà de très beaux arbres parce qu'on a fait l'effort de les mettre avec une grande taille, on a supprimé les places de stationnement, on a mesuré ça de manière intelligente pour qu'on ait le maximum de place qui subsiste entre les bacs à arbres et donc c'est vraiment quelque chose que nous continuerons à maintenir.

On doit aussi lutter contre certains riverains lorsque on demande dans des rues complètement minéralisées dans le bas de la commune, par exemple, de planter des arbres en voirie, il y a des résistances, parce que on veut bien mais pas devant chez soi.

Conseil communal du 04.07.2025

C'est toujours la même chose, mais notre volonté n'est pas ébranlée du tout. Merci de votre intervention.



**etterbeek.brussels**